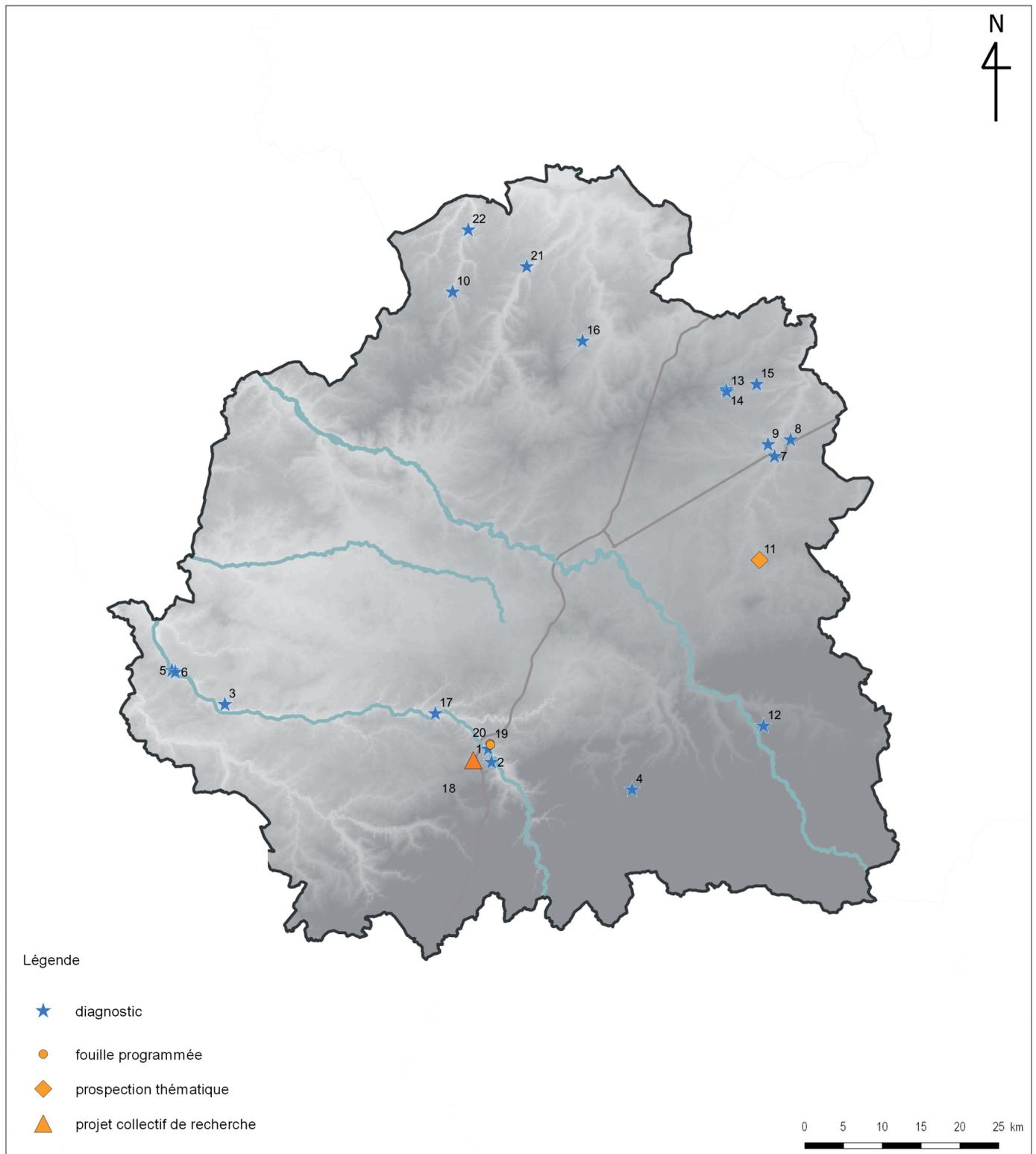


Tableau général des opérations autorisées

**2016**

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
36	Prospections aérienne dans l'Indre autour de Château-roux	Didier Dubant (BEN)	PRD		0611382	
36 006 005	Argenton-sur-Creuse, rue Jean-Jacques Rousseau	Jérôme Livet (INRAP)	OPD		0611226	1
36 006 053	Argenton-sur-Creuse, chemin de la Vigne-aux-Chèvres	Sandrine Bartholome (INRAP)	OPD		0611348	2 ON
36 018 005	Le Blanc, rue Abbé Pierre	Sandrine Bartholome (INRAP)	OPD		0611415	3
36 056 003	Cluis, forteresse de Cluis-Dessous	Victorine Mataouchek (INRAP)	OPD		0611349	4
36 076 019	Fontgombault les Sables de Rousselle, l'Abbaye, la Cité	Jérôme Livet (INRAP)	OPD	MA MOD	0611407	5
36 076 038	Fontgombault le Bourg, les Sables de Rousselle	Jérôme Livet (INRAP)	OPD		0611408	6 ON
36 088 020	Issoudun, 73 rue Haute Saint-Paterne	Céline Landreau (INRAP)	OPD	BRO	0611221	7
36 088 045	Issoudun, La Limoise	Alexis Luberne (INRAP)	OPD		0611225	8
36 088 047	Issoudun, les Brunes	Marjolaine de Muylder (INRAP)	OPD		0611347	9 ON
36 103 022	Luçay-le-Mâle, Place de Verdun	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	OPD	MA MOD	0611222	10
36 121 001	Meunet-Planches, Les Isles	Nadine Dieudonne (SUP)	PRT	FER	0611550	11
36 143 013	Nohant-Vic Nohant	Jérôme Livet (INRAP)	OPD	MA CON	0611055	12
36 152 015	Paudy, Pièce de la Fontaine	Isabelle Pichon (INRAP)	OPD		0610927	13 ON
36 152 015	Paudy, Domaine de Volvaut	Isabelle Pichon (INRAP)	OPD		0610928	14 ON
36 152 018	Paudy, Poste Source de Paud Pièce des Loges	Isabelle Pichon (INRAP)	OPD		0611350	15 ON
36 175 901	Rouvres-les-Bois, le bourg	Jean-Philippe Chimier (INRAP)	OPD	MA	0611223	16
36 192 020	Saint-Gaultier, 1 rue de la Creuse	Carole Lallet (INRAP)	OPD	MA MOD	0611263	17
36 200	Argentomagus : de l'oppidum à la fabrica armorum omnium	Françoise Dumasy (SUP)	PCR	GAL	0611563	18
36 200	Saint-Marcel, Les Mersans : insula C	Annette Levasseur (ASS)	FP	GAL	0611561	19
36 200 006	Saint-Marcel, Les Mersans	Yoann Rabaste (INRAP)	FP	GAL	0611452	20
36 228 002	Valençay Tour nord-ouest et aile nord du château	Simon Bryant (INRAP)	OPD	MA MOD CON	0610138	21
36 244 002	Villentrois, 29 rue du Château tours S-O (dite de Commynes) et N du château de Villentrois	Victorine Mataouchek (INRAP)	OPD	MA	0610929	22 NR





## Prospection aérienne autour de Châteauroux

Les conditions climatiques particulières de l'année 2016 ont eu un impact direct sur les résultats des prospections aériennes menées au nord et à l'est de Châteauroux.

La prospection aérienne réalisée le dimanche 10 juillet 2016 sur la commune de Neuvy-Pailloux, au lieu-dit la Cornaillerie, a permis d'observer l'enclos identifié pour la première fois par Jean Holmgren en 1984, au sud de la villa gallo-romaine du Gué des Grands Buissons. Il est apparu avec une parfaite visibilité, sous la forme de tracés rectilignes de teinte jaune claire au sein d'une parcelle de teinte verte.

Sur la commune de Paudy, au nord du lieu-dit Rouze (à ouest de Volvault), trois des anciennes routes intérieures du camp principal américain du Third Aviation Instruction Center (1917-1919) étaient visibles à l'ouest de la D960.

Le vol du vendredi 16 décembre 2016 a permis d'identifier des sites apparaissant par contraste de couleurs sur sols labourés : enceinte avec levée de terre et fossé à Rezay commune de Mâron, ferriers et traces d'anciens parcellaires sur la commune d'Ambrault, anciennes carrières dans la forêt sur la commune d'Ambrault, anciens chemins sur plusieurs communes. Furent photographiées pour la deuxième fois en 2016, sur la commune

de Paudy (36), au nord du lieu-dit Rouze (à ouest de Volvault), les anciennes routes intérieures du camp principal américain du Third Aviation Instruction Center (1917-1919). Plusieurs tronçons des voies ferrées américaines liées au camp américain purent être photographiés sur les communes de Paudy et Lizeray.

Parallèlement l'étude engagée en 2015 « La perception de l'espace à l'échelle du territoire de la commune d'Ambrault (Indre) à partir des micro-toponymes indiqués dans le cadastre de 1839 » a été poursuivie. La commune d'Ambrault (Indre) est connue des archéologues, des historiens de l'art et des géologues, car c'est de son sous-sol que furent extraites les pierres calcaires ayant servi à la construction de l'Abbaye bénédictine Notre-Dame de Déols (Indre) et nombre d'églises paroissiales des environs. Mais cet espace où plusieurs carrières sont connues n'a pas fait jusqu'à présent l'objet d'une étude spécifique. L'objectif à terme de ce travail est de mieux identifier les lieux d'extraction et d'améliorer la protection des vestiges archéologiques pouvant se trouver sur le territoire communal en croisant approche aérienne, sources écrites et données micro-topographiques.

**Didier Dubant**

Moyen Âge

## ARGENTON-SUR-CREUSE rue Jean-Jacques Rousseau

Époque moderne

La commune d'Argenton-sur-Creuse est établie au sud du département de l'Indre, à 30 km de Châteauroux. Le quartier Saint-Étienne se situe à l'ouest de la ville, sur un replat de la rive droite de la Creuse, à une soixantaine de mètres du cours d'eau. Le diagnostic à l'intérieur de l'ancienne église saint Étienne s'est déroulé en septembre 2016. Elle a été limitée aux futurs aménagements, c'est-à-dire l'emprise des huit IPN de la structure porteuse, d'un mètre carré environ chacune, et celle de l'ascenseur, estimée à 4 m<sup>2</sup>. L'objectif principal consistait à évaluer l'épaisseur des remblais et à apprécier le

niveau d'apparition des vestiges en place. Les parois de l'église devaient, par ailleurs, être piquetées sur une hauteur de deux mètres, autorisant leur observation.

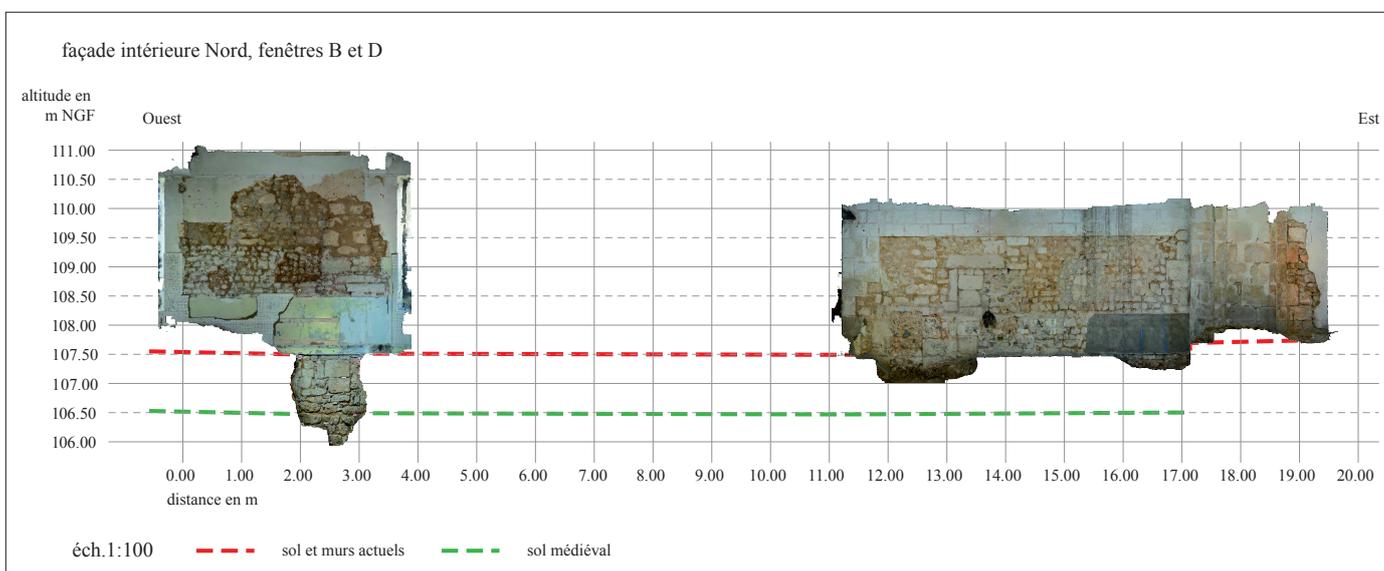
Devant l'accumulation importante des remblais sur lequel repose le sol de l'édifice et les problèmes techniques induits, seuls deux sondages ont pu être réalisés. Le premier est localisé autour du pilier sud qui soutient l'arc triomphal de l'église. Il empiète à la fois sur la nef et le chœur, tout en se calant contre l'extrémité du mur gouttereau et le départ de l'abside. La seconde ouverture a été

implantée contre le mur gouttereau nord, à 5 m du portail occidental. Elle correspond aux deux tiers de l'emprise de l'ascenseur. Ces deux sondages respectivement de 5,24 et 1,60 m<sup>2</sup> ont été complétés d'une couverture orthophotographique des maçonneries de la nef, sur plus de 22 m linéaire et une hauteur variant entre 1 et 2,30 m.

L'origine de l'église demeure inconnue. L'hypothèse d'une création gallo-romaine du bâtiment, en lien avec la nécropole du I<sup>er</sup> s. qui se développe sous le parvis et en périphérie de la ville d'Argentomagus, n'est pas confirmée par le diagnostic. La partie supérieure de la fondation médiévale du mur gouttereau nord a, par contre, été reconnue dans l'excavation occidentale à 1,20 m sous le sol actuel mais à seulement 0,30 m au-dessus du trottoir bordant l'extérieur du bâtiment. Elle est surmontée d'une porte aujourd'hui murée, caractérisant un niveau de circulation certainement médiéval. Ce dernier est matérialisé dans le sondage oriental par un dallage de

pierres posées sur un radier de petits cailloutis. Au moins deux autres ouvertures fermées affectent également la maçonnerie. Leur niveau de seuil ou d'appui n'a, toutefois, pu être atteint. Le mur gouttereau opposé présente, à l'inverse, une homogénéité générale de construction ; sans aucune modification structurelle (hormis une baie récente). Le sol supposé est perturbé par l'installation de sépultures. Le contexte sépulcral et la découverte, dans l'une des tombes, d'épingles en alliage cuivreux, incitent à rapprocher ces inhumations de la fin du Moyen Âge ou de la période moderne. Les niveaux archéologiques sont recouverts par 1,40 m de remblais résultants de la reconstruction (1810) puis de la transformation de l'arrière de l'église tout au long du XIX<sup>e</sup> s. Des exhaussements des sols étaient, en effet, nécessaires pour minimiser les dégâts générés de tous temps par les crues de la Creuse.

Jérôme Livet



Argenton-sur-Creuse (Indre) ancienne église Saint-Étienne, rue J.-J. Rousseau : orthophotographie du mur gouttereaux nord (J. Tricoire, Inrap).

Époque contemporaine

## LE BLANC rue Abbé Pierre

Le diagnostic archéologique de la rue Abbé Pierre a permis d'explorer une parcelle longeant l'ancienne voie ferrée du Blanc préalablement à la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire. Six tranchées ouvertes entre les différentes installations existantes (deux réseaux d'eaux usées, une voirie et des arbres conservés dans le projet) montrent que le terrain a été décaissé jusqu'au sommet de la terrasse, puis remblayé à une époque récente, sans doute pour aplanir le terrain avant l'installation des voies ferrées et des ateliers liés à la gare. Dans l'U.S. 1002 (niveau de remblai sableux brun, en contact avec le sommet de la terrasse), quelques tessons du XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> s. permettent de rattacher cet événement à la construction des installations ferroviaires de la ville du Blanc dont la gare a été mise en service en

1886. Dans la tranchée 6, d'axe nord-sud, un fossé a été mise au jour. Il s'agit du seul fait archéologique. Aucun élément ne permet de le dater. Entièrement comblé par l'U.S. 1002, il cesse de fonctionner au moment où le terrain est décaissé puis massivement remblayé. Dans ces conditions, l'occupation humaine ne peut être cernée ou qualifiée.

Il n'en reste pas moins que ce diagnostic permet d'observer de façon tenue, et malgré le décaissement et le remblaiement massif de la zone ferroviaire, que des structures archéologiques ont peut-être pu être, au moins partiellement, conservées dans ce secteur.

Sandrine Bartholome

## CLUIS

### Forteresse de Cluis-Dessous

Au gré des sondages ponctuels réalisés avant travaux, nous avons pu recueillir des informations concernant les principales périodes de l'histoire du site. Ainsi, nous avons pu valider les propositions de restitution du niveau du seuil de la porte d'accès du donjon. De nouveaux éléments de réflexion sur le dispositif de flanquement de l'enceinte du XIII<sup>e</sup> s. de la basse-cour ont également été acquis. Deux sondages restreints ont contribué à mieux cerner la nature des occupations implantées le long du parement intérieur de la courtine et leur faible pérennité. Enfin, une première expertise du logis n°1 a confirmé qu'il était bien conservé dans son programme d'origine et qu'il recelait un véritable potentiel stratigraphique pour en comprendre la construction et l'essor d'un nouveau mode d'occupation de la basse-cour.

Le diagnostic général de la forteresse de Cluis a permis de constater la présence d'un potentiel archéologique

manifeste. Si pour de nombreuses portions, les questionnements semblent plus limités, il faut rappeler qu'il ne s'agit que d'une expertise à vue, sans sondage et alors que la végétation masquait encore une grande partie de maçonnerie. On peut donc estimer que la réalité est plus complexe que ce que l'on a pu percevoir.

Le potentiel détecté fait appel principalement aux problématiques de l'architecture militaire, pour sa conception et son adaptation à l'usage d'armes nouvelles. Nous avons relevé de nombreux éléments se rapportant à l'habitat civil. La succession d'indices sur le parement intérieur de la courtine sud suggère une densité de construction au sein de la basse-cour qui apporte un éclairage renouvelé sur le statut de cet espace.

**Victorine Mataouchek**

## FONTGOMBAULT

### les Sables de Rousselle, l'Abbaye, la Cité

Le diagnostic archéologique mené dans l'enceinte de l'abbaye Notre-Dame de Fontgombault comprend dix tranchées. Ces ouvertures ont été implantées sur le tracé d'un futur réseau de collecte des eaux usées et l'emprise de deux bassins de décantation réservés au domaine.

La commune de Fontgombault est établie à l'ouest du département de l'Indre, à sept kilomètres au nord-ouest du Blanc, des deux côtés de la Creuse. Bien que fréquenté dès la Préhistoire, l'histoire de son territoire est indissociable de celle de l'Abbaye, fondée en 1091 par Pierre de l'Étoile. L'intervention offre donc l'occasion d'enrichir la connaissance de cet ensemble architectural remarquable protégé au titre des monuments historiques. L'opération s'est déroulée en décembre 2016 afin de cibler des secteurs particuliers. Ce choix a pris en compte la présence des nombreux réseaux enterrés existants, la question de l'accessibilité aux bâtiments conventuels et les risques de déstabilisation des prochains ouvrages.

Seize structures ont été reconnues dont deux fosses contenant des tessons céramiques antiques et des maçonneries en lien avec le complexe abbatial. Elles se concentrent au cœur du lieu-dit la Cité pour les éléments les plus anciens et au plus proche du cloître pour les ves-

tiges médiévaux et modernes. Les quelques fragments de vases et de tegulae témoignent d'occupations gallo-romaines, perçues dans la commune, notamment dans les jardins de l'abbaye. Ils ne permettent ni de caractériser ni de localiser avec précision un habitat ou une zone d'activités antiques. La tranchée au sud du cloître a révélé deux constructions correspondant certainement à l'ancienne cuisine et au réfectoire des domestiques. Ces espaces aménagés au cours du XIV<sup>e</sup> s., lors de la fortification de l'abbaye semblent toujours en élévation sur le cadastre dit Napoléonien de 1812. Les maçonneries ne sont représentées dans la fenêtre décapée que par leurs fondations. Elles sont accompagnées par un probable puits, aujourd'hui comblé de blocs calcaires. Des structures indéterminées, colmatées au moyen de blocs calcaires, se retrouvent dans plusieurs tranchées, incisant les secteurs ouverts du domaine, prés et jardins. Participant possiblement à l'aménagement du domaine comme drains, agencements de berge, vestiges de fosses de plantation ou délimitations parcellaires, ces faits paraissent chronologiquement récents. L'ensemble de ces observations confirme l'impression d'un terroir faiblement occupé et figé depuis le Moyen Âge autour du domaine ecclésiastique.

**Jérôme Livet**

## ISSOUDUN

### 73 rue Haute-Saint-Paterne

Le diagnostic réalisé rue Haute-Saint-Paterne a mis en évidence deux occupations protohistoriques. Ces deux entités sont présentes sur le bord est d'un éperon dominant la vallée de la Théols. La première occupation, matérialisée par une palissade double, reconnue sur une longueur de plus de 30 m est attribuable au Bronze final IIIb. À l'intérieur de l'aire enclose, soit vers l'ouest, ont été mises au jour des structures en creux de type fosse et fossé fonctionnant avec deux fours creusés dans le sédiment calcaire en place.

Le site d'Issoudun participe du phénomène de regroupement, enfermement initié dès le Néolithique avec les enceintes fossoyées et préfigurant le mouvement européen que sont les établissements aristocratiques du Hallstatt final. La double palissade d'Issoudun permet d'identifier ce site comme un site fortifié de hauteur dont l'occupation se poursuit au Hallstatt comme le révèle la datation <sup>14</sup>C réalisée sur les résidus de combustion d'un des fours. À titre de comparaison, une des premières occupations de l'éperon barré du Camp Allaric à Aslonnes (Vienne) est

attribuée au Bronze final IIIb. La céramique d'Issoudun est comparable à celle du Camp Allaric au niveau des décors peints à l'hématite.

Une autre comparaison, plus architecturale celle-ci, peut être faite avec le site du Châtelet à Boulancourt (Seine-et-Marne). En effet la fouille de cet ensemble a permis de mettre en évidence une double rangée de poteaux espacés de deux mètres et interprétée comme le cœur d'un rempart daté du Bronze final IIIb.

Le site d'Issoudun est d'un intérêt majeur pour la compréhension de la genèse des fortifications des sites de hauteur aux Âges des métaux. L'érection de systèmes défensifs à la fin de l'âge du Bronze permettait de contrôler les voies d'échanges et les ressources locales. L'éperon barré du site de la rue Haute Saint-Paterne, dominant la vallée ainsi qu'un méandre de la Théols, participe de cette volonté.

**Céline Landreau**

## ISSOUDUN

### La Limoise

L'opération de diagnostic archéologique menée sur le site de la Limoise à Issoudun avait été motivée par l'identification de vestiges archéologiques protohistoriques mis au jour lors d'opérations archéologiques précédentes. En effet, l'opération menée à la Mollière de la Limoise avait révélé l'existence de structures, dont certaines funéraires, datées du second âge du Fer. Par ailleurs, le diagnostic effectué lors de l'extension de l'usine Zodiac avait révélé des indices d'occupation du premier âge du Fer proche de la limite occidentale du projet d'aménagement concerné par le présent diagnostic.

Les attentes étaient importantes et certaines ont été satisfaites malgré un gisement très érodé et des vestiges peu spectaculaires. Le diagnostic de la Limoise a été divisé en deux zones situées de part et d'autre de la rue des vignes.

La zone 1, à l'est de la rue, n'a révélé aucune occupation ancienne. Seule une fosse dépotoir de la première moitié du XX<sup>e</sup> s. et un fossé de parcellaire moderne ont été identifiés.

La zone 2, à l'ouest de la rue des Vignes, a été un peu plus riche en vestiges mais ceux-ci restent ténus et certains sont soit non datés soit très récents. Un groupe de fosses contemporaines, parallèle à la rue R. Maréchal, a été identifié près de la limite nord. Ces fosses contenaient des tuiles plates et du ciment.

Un enclos trapézoïdal, partiellement situé hors de l'emprise, se trouve à la limite méridionale de la zone. Il ceint une superficie d'environ 7000 m<sup>2</sup> dénuée de structures. Cependant, la partie hors de l'emprise pourrait peut-être

en receler. Les fossés qui délimitent cet enclos ont tous été testés. Aucun mobilier n'a été trouvé à l'exception de quelques tessons protohistoriques dans le comblement final. Ceci ne permet assurément pas d'attribuer la structure à cette période. Deux petites fosses subcirculaires pourraient être interprétées comme des silos, mais cette identification est douteuse. Aucune structure associée n'a été trouvée.

Enfin, un groupe d'anomalies «polylobées» a été mis au jour. Les tests effectués montrent que ces anomalies ne sont sans doute pas des silos mais plutôt liées à l'extraction des grèzes qui forment le substrat à cet endroit. La finalité de cette extraction reste inconnue. L'intérêt principal de ces structures réside dans la découverte de céramique dans leur comblement de colmatage. L'échantillon de mobilier céramique est composé d'éléments très fragmentés et érodés. Cependant les rares éléments de formes mis en évidence permettent de proposer une datation à la charnière entre les deux âges du Fer (Hallstatt C-D / La Tène A).

Cette datation correspond à celle de l'occupation mise au jour lors de l'extension de l'usine Zodiac à l'ouest de la zone étudiée. En revanche elle est très antérieure à celle des structures funéraires trouvées lors du diagnostic fait à la Mollière de la Limoise.

À l'exception des deux hypothétiques petits silos et peut-être de l'enclos quadrangulaire, aucune structure associée n'a été trouvée dans l'emprise étudiée.

**Alexis Luberne**

## LUÇAY-LE-MÂLE place de Verdun

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Luçay-le-Mâle, préalablement à la réfection de la place de Verdun. Les plus anciennes occupations correspondent à une nécropole du haut Moyen Âge. Il s'agit d'une aire funéraire polynucléaire d'un type maintenant connu dans les villages de la région Centre-Val de Loire. Durant le Moyen Âge et la période moderne, un ensemble funéraire occupe l'espace autour de l'église correspondant au moins à l'emprise de la place actuelle. La fouille des

sépultures montre des architectures funéraires variées, dont une tombe en fosse à loge céphalique. À partir de la fin de la période moderne, l'espace est réaménagé et le cimetière paroissial est transféré, sans doute au début du XIX<sup>e</sup> s. Les différents travaux d'aménagement ont arasé le niveau du sol, jusqu'à 60 à 80 cm à proximité de l'église.

**Jean-Philippe Chimier**

## MEUNET-PLANCHES Les Isles

En 2009, dans le cadre du programme ANR Celteco-phys piloté par K. Gruel, une prospection magnétique a été effectuée par Géocarta sur l'ensemble de l'emprise de l'habitat fortifié de La Tène finale, dit du « camp de Corny », à Meunet-Planches, connu depuis le XIX<sup>e</sup> s. Différents types d'anomalies magnétiques, d'intensité plus ou moins forte, ont été mis en évidence. O. Buschenschutz a réalisé des sondages sur plusieurs de ces anomalies en 2011. L'une d'entre elles, de très forte intensité, signalait la présence de deux fours métallurgiques ayant été utilisés pour la réduction du minerai de fer. Les deux datations 14C obtenues sur des charbons de bois prélevés dans chacun des deux fours donnent des fourchettes calibrées de 797 à 547 av. J.-C. et 761 à 405 av. J.-C. Ces structures sont donc antérieures et sans lien avec les autres vestiges présents sur le site : habitat fortifié de La Tène finale et villa d'époque romaine. En 2013, une autre anomalie magnétique de même intensité que celle ayant livré les premiers fours a révélé 5 nouveaux fourneaux de réduction et un atelier de forge. Les datations 14C placent la dernière opération ayant eu lieu dans ces fourneaux dans une fourchette s'étendant du milieu du VI<sup>e</sup> s. au milieu du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. A l'occasion de la fouille de ces deux ateliers métallurgiques, la production d'un type particulier de scories, dites scories « en cordons », caractéristique de la technologie employée dans l'atelier, a été mise en évidence. Il a été constaté que ces scories se trouvaient éparpillées dans le sédiment remanié par les labours autour des fourneaux, mais sans jamais constituer des concentrations denses.

Des scories en cordons, similaires à celles observées dans les deux ateliers fouillés en 2011 et 2013, ont été repérées en 2012 plus au sud, dans la parcelle adjacente, lors d'une prospection pédestre préliminaire. Une nouvelle prospection pédestre a été menée en 2014 pour mieux localiser les scories en cordons déjà observées. Elle a été suivie d'une prospection géophysique qui a montré la présence d'anomalies magnétiques en tout point similaires à celles signalant les ateliers métallurgiques de la parcelle prospectée en 2009. La fouille d'une de ces anomalies en 2015 a livré un atelier de réduction composé de trois fourneaux et d'une forge abrités sous une toiture soutenue par quatre poteaux (Dieudonné-

Glad 2017). Sa datation est similaire à celle de l'atelier fouillé en 2013. En 2016, une campagne de prospection au sol dans la moitié sud de la parcelle explorée en 2014 a permis d'atteindre la limite de la zone métallurgique. Une prospection magnétique a été effectuée sur l'espace qui n'avait pas été traité en 2014. La juxtaposition des résultats de l'ensemble des opérations de prospection géophysique fait donc apparaître une zone métallurgique d'une surface de 14 ha, comportant 31 ateliers de réduction potentiels, possédant chacun plusieurs fourneaux (fig. 1). Une anomalie linéaire formant un quadrilatère incomplet, sans cohérence avec le cadastre du XIX<sup>e</sup> siècle et le cadastre actuel, évoque la présence d'un enclos, probablement sans relation avec la métallurgie puisque plusieurs anomalies magnétiques ponctuelles se superposent au tracé linéaire.

La période où fonctionnent les ateliers métallurgiques mis au jour à Meunet-Planches est celle de la transition entre le premier et le second âge du Fer, période de développement de résidences aristocratiques de hauteur, mais aussi d'habitats groupés de plaine, proto-urbains, dans lesquels sont observées des activités artisanales variées, en particulier des activités de forge. Des ateliers de réduction comme ceux de Meunet-Planches pourraient avoir été les pourvoyeurs en matière première de ces forges. Notre recherche s'inscrit dans une importante lacune documentaire qui concerne la production du fer à la charnière entre le premier et le second âge du fer, dont l'insertion dans l'espace rural, les relations avec l'habitat et l'importance économique restent très mal connues. Ce type de zone de production ne laissant que très peu de traces en surface, leur découverte reste liée, soit à des découvertes fortuites soit à des enquêtes spécifiques pour repérer les scories en cordon qui caractérisent cette technologie.

En 2017, une fouille de plusieurs anomalies magnétiques ponctuelles est prévue pour continuer à documenter l'organisation des ateliers et leur datation. Un sondage de l'anomalie linéaire permettra de connaître le profil du fossé supposé et, peut-être, sa datation.

**Nadine Dieudonné-Glad**



Meunet-Planches (Indre) Les Isles : carte des anomalies magnétiques des prospections géophysiques 2011 au nord (Géocarta), 2014 et 2016 au sud (Analyses GC).

Dieudonné-Glad Nadine, 2017. « La production du fer au tournant des VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. a.C. Des changements techniques économiques et sociaux ? », in : S. Marion et al. (dir.), Production et proto-industrialisation aux âges du Fer. Perspectives sociales et environnementales, actes du 39<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF (Nancy 14-17 mai 2015), Ausonius mémoires 47, Bordeaux, 2017, p. 365-382.

Le projet de réaménagement de l'office de tourisme de Nohant a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique dans le jardin bordant l'arrière du bâtiment. La commune de Nohant-Vic se situe au sud-est du département de l'Indre, à environ 30 km de Châteauroux. L'emprise de l'opération (715 m<sup>2</sup>) se développe au centre du bourg de Nohant, à une cinquantaine de mètres au nord-ouest de l'église Sainte-Anne. La découverte dans le parc de ce dernier de sépultures antiques ou alto-médiévales, potentiellement associées à l'édifice de culte, renforce l'intérêt d'une intervention dans ce secteur. L'opération s'est déroulée en avril 2016. Les tranchées ont été ouvertes à l'emplacement du futur réseau d'assainissement. Les deux sondages, formant un T, ont été complétés par une troisième fenêtre située dans l'angle ouest du jardin, dans le but d'apprécier l'étendu des occupations.

Le diagnostic a permis de reconnaître quinze structures médiévales et contemporaines. Les plus anciennes, deux sépultures d'immatures mises au jour au sud de l'emprise, dont l'une a été datée par radiocarbone, témoignent de l'occupation du bourg au VIII<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> s. Elles suggèrent, avec les découvertes fortuites de 1993, l'existence d'une zone sépulcrale très étendue, d'une organisation multipolaire des inhumations ou d'une évolution forte de la

topographie funéraire. Ces tombes et un petit fossé orienté nord-ouest – sud-est paraissent marquer une limite nord. La quasi-totalité du matériel céramique ramassé au cours de l'opération appartient à la période environnant le XII<sup>e</sup> s., sans qu'il soit possible d'associer celui-ci à des faits précis. Seul un silo postérieur aux tombes a clairement été reconnu. Le bruit de fond constitué par du mobilier homogène signale toutefois de la présence, en marge du diagnostic, d'une occupation du Moyen Âge central dont l'église, nouvellement construite ou embellie de colonnes et de chapiteaux à cette date, peut être le centre. Une ou deux fosses rejetées en limite de parcelles et dans lesquelles ont été déposés des restes d'animaux, ainsi que deux fossés et quatre trous de poteau, sont rattachées à la période contemporaine. Organisés plus ou moins en parallèle du réseau parcellaire, ceux-ci ont probablement contribué à la partition des terrains. L'opération conduit finalement à s'interroger sur l'organisation sépulcrale dans le bourg de Nohant, depuis les premières sépultures au moins alto-médiévales jusqu'au XIX<sup>e</sup> s., et l'interaction entre ces tombes, l'église Sainte-Anne et le château, futur domaine de George Sand.

**Jérôme Livet**



Nohant-Vic (Indre) Nohant : localisation des aires funéraires (D. Godignon, Inrap).

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Rouvres-les-Bois (Indre) préalablement à la création d'un réseau d'assainissement. Il a été réalisé à travers une étude d'archives et des sondages.

Une occupation gallo-romaine est reconnue dans la partie sud-est du village. Outre du mobilier céramique en position résiduelle, un mur mis au jour dans le sondage 1 a été attribué à cette période. Le site est ensuite occupé à partir la fin du haut Moyen Âge. Une sépulture,

datée au plus tard du IX<sup>e</sup> s., relève d'une aire funéraire du haut Moyen Âge à laquelle se rattache une occupation domestique. Le Moyen Âge classique (XI<sup>e</sup> -XIV<sup>e</sup> s.) constitue la principale période. Le village correspond certainement à un bourg fondé avant le XIII<sup>e</sup> s., peut-être associé à un prieuré après 1220. Il est doté d'une enceinte fossoyée, repérée par cartographie et associée à des vestiges en creux, sans qu'ils n'aient pu être interprétés.

**Jean-Philippe Chimier**

Les trois sondages effectués sur une toute petite zone ont révélé une occupation importante. Deux des trois sondages sont positifs et révèlent une stratigraphie, peu dense, qui se développe sur toute l'emprise.

Le sondage 1 a livré plusieurs structures au pied d'un mur qui pourrait correspondre à l'enceinte médiévale. Au sud, on observe la présence d'un caniveau en pierre. À l'ouest, on note la présence d'une structure excavée indéterminée à fond plat, taillée dans la roche calcaire.

Le sondage 2 a mis en évidence un mur antérieur à la construction (certainement du XVIII<sup>e</sup> ou XIX<sup>e</sup> s.) des bâtiments actuels. Cette maçonnerie, non datée, révèle la présence d'une ouverture dans un mur qui fait environ 2 m d'épaisseur, peut-être en lien avec l'enceinte médiévale ou un état du prieuré antérieur à ce mur.

**Carole Lallet**

L'année 2016 correspond au lancement d'une nouvelle programmation triennale 2016-2018 aux objectifs recentrés. Après les difficultés rencontrées lors de la réalisation du Parc archéologique des Mersans en 2015, le PCR a décidé de cesser toute activité liée à la mise en valeur et de se consacrer aux publications archéologiques.

La priorité a été donnée à l'exploitation des résultats des fouilles programmées menées depuis 1989 entre le sanctuaire et la fontaine, le long de l'une des principales rues de l'agglomération. Intitulée « Îlots et rues du centre urbain (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) », cette publication, envisagée sur trois ans, est dirigée par les responsables des programmes successifs de fouilles (F. Dumasy, S. Sindonino et A. Levasseur). De 1989 à 1996, c'est la trame viaire qui a été reconnue à travers la fouille d'un carrefour central ; lui a succédé, de 1997 à 2002, une recherche sur le tissu urbain à partir de la fouille de trois *insulae*. De 2004 à 2009, un troisième programme a assuré la jonction avec la maison dite de Macrinus à l'ouest et découvert le temple 4. Enfin le

programme 2014-2017 a complété le plan du bâtiment de commerce 2 et éclairci ses relations avec le réseau viaire. Nous pouvons désormais suivre, pendant les cinq siècles de l'Antiquité, l'évolution de l'une des rues principales de la ville et des *insulae* qui la bordent.

La rédaction de la publication a été échelonnée sur trois ans : d'abord la ville des années 30 av. J.-C. aux années 70 ap. J.-C., marquée par une organisation urbaine orientée selon les points cardinaux, des bâtiments en terre et bois et une forte activité artisanale. Cette première ville est totalement invisible aujourd'hui pour les visiteurs du site et du musée : or son histoire éclaire la façon dont la population gauloise de l'oppidum évolue pendant ce premier siècle de la période romaine. La deuxième année de rédaction est consacrée aux réalisations des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. : réorganisation urbaine après la catastrophe du karst, changement d'orientations des rues et des bâtiments qui les bordent, monumentalisation avec l'érection d'une basilique et d'une place de forum régulière, succès des bâtiments de commerce. Période la mieux représen-

tée au Musée et sur le site, elle n'en présente pas moins des traits spécifiques à cette agglomération biturige et il faudra en souligner l'originalité. La dernière année de rédaction concerne les phases tardives, celle de l'installation de la *fabrica* et des transformations qui affectent le bâti urbain, puis celles de l'abandon, des démolitions et des chantiers de récupération des matériaux.

Cette publication archéologique exige de mener à bien l'exploitation de milliers de fiches stratigraphiques et de centaines de relevés, ainsi que le traitement de quantités très importantes de mobiliers variés. Il est évident qu'elle va mobiliser toutes les ressources du PCR et solliciter constamment les compétences de ses membres, en particulier des spécialistes de la DAO, du SIG et du mobilier. C'est en tout cas avec beaucoup de détermination et d'intérêt que tous les participants se sont lancés dans cette entreprise scientifique.

Nous avons achevé des travaux de rédaction engagés sur la ville d'*Argentomagus* appréhendée dans la longue durée : communications à des colloques et publication d'un ouvrage consacré au Saint-Marcel médiéval.

« Monumentalisation et mise en valeur de l'espace urbain dans l'agglomération d'*Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre) », Colloque « Monumental ! », Villeneuve-sur-Lot, 2015 (Dumasy et al. 2016).

Cet article est notre plus récent travail de synthèse sur la ville et il le fait sous un angle insolite pour une agglomération dite secondaire, puisque c'est sous celui de la monumentalisation et de la mise en valeur de l'espace urbain, thématiques habituellement réservées au chef-lieu de cité. C'est précisément cet angle d'attaque qui nous a intéressé et nous avons voulu réfléchir, non pas sur les éléments traditionnels de la parure monumentale, édifices de spectacle ou temples, mais sur des choix spécifiques aux élites d'*Argentomagus* notamment le développement des « bâtiments de commerce » et l'installation, au fond du fossé gaulois, de deux édicules religieux. C'est ainsi que le thème du « vide monumentalisé » nous a servi de fil conducteur pour revisiter certaines réalisations urbaines, comme la fontaine construite dans un creux artificiel décidé par les autorités, à 2 m en contrebas des sols de circulation, ou le karst, creux accidentel qui a ruiné un projet de construction mais dont les autorités ont réussi à limiter les dégâts.

Pour cet article, a été réalisé un nouveau plan d'ensemble de la ville, présentant notamment la liaison des rues avec les voies (DAO L. Lebrun). Le complètent un plan du centre urbain au milieu du I<sup>er</sup> s. qui rassemble toutes les informations disponibles sur la première trame orientée sur les points cardinaux, puis un plan établi à la fin du II<sup>e</sup> s. où apparaissent les changements d'axe et le choix d'une orientation entre 15 et 25° vers l'est. Avec la restitution du centre urbain et la vue panoramique proposées par M. Poirier, nous disposons désormais de documents graphiques de grande qualité qui « donnent à voir » la ville antique. Ces plans et ces restitutions constituent autant de documents de travail stimulants pour la préparation des publications.

« La mise en scène des dieux et des hommes dans les théâtres des agglomérations et des sanctuaires des Trois Gaules » Colloque international d'Augusta Raurica, 2013 (Dumasy 2016).

Cet article présente les différents axes de recherche liés, à *Argentomagus*, à l'association d'un théâtre à un grand sanctuaire dominant la ville. La possibilité d'un accès au sanctuaire par un chemin de moindre contrainte situé au nord, qui pourrait s'embrancher sur la voie venant de Poitiers ajoute un élément nouveau aux réflexions sur les circulations dans et autour de la ville.

Enfin, au moment où s'élabore un programme de circuit PMR pour la visite du théâtre, il est important de rappeler que les structures fouillées en bordure de l'orchestra appartiennent non pas à une tribune destinée à des statues mais à un ensemble scénique complet avec *postscaenium*, *frons scaenae* et *frons pulpiti* qui accueille mimes, pantomimes et ballets. Un tel dispositif résulte d'un programme architectural innovant, propre aux agglomérations et aux sanctuaires des Trois Gaules, où la scène, désormais plus courte que dans les théâtres classiques, peut s'insérer dans l'orchestra en libérant de l'espace pour ouvrir, face à la *cavea*, des entrées d'honneur réservées aux notables.

### **Le prieuré et le bourg de Saint-Marcel (Indre) XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. (Bazin, Dumasy 2016).**

Consacré au Saint-Marcel médiéval et moderne, cet ouvrage de 305 pages contenant plus de 400 photos inédites se veut un livre grand public, facile d'accès. Il n'en contient pas moins une bibliographie d'une centaine de titres, un glossaire et un recueil de 35 textes liés à l'histoire de Saint-Marcel dont le plus ancien remonte au VI<sup>e</sup> s. et le plus récent à 1792. Le lecteur érudit peut ainsi accéder facilement aux sources textuelles et iconographiques. Ajoutons archéologiques, car nous avons tenu à y faire figurer des photos, des plans et des textes relevant d'interventions préventives inconnues du grand public : les sépultures mérovingiennes et carolingiennes fouillées par J. Briand en 1994 lors de l'aménagement de la place de l'église, les piles du pont médiéval analysées par S. Bryant avant leur restauration et la belle étude d'archéologie du bâti réalisée en 1995 également par S. Bryant avant le réaménagement de deux bâtiments médiévaux dans le cœur du bourg. Par ailleurs, dans un prologue intitulé « D'*Argentomagus* à Saint-Marcel », nous avons tenté d'analyser la période du Haut Moyen Âge et de suivre le transfert des lieux de pouvoir d'*Argentomagus* à Argenton.

### **Rapport sur la mise en place d'un circuit PMR au théâtre**

Enfin, de façon exceptionnelle, le PCR a accepté, à la demande du Conservateur régional de l'archéologie de participer à une réunion sur la mise en place, au théâtre, d'un circuit PMR porté par la Conservation régionale des monuments historiques, puis de réfléchir à la mise en valeur de l'édifice. Notre rapport porte sur son état actuel (problèmes d'entretien des structures) ; puis nous avons essayé de concevoir un circuit de visite qui pourrait être proposé à tout visiteur (avec des aménagements parti-

culiers pour les personnes à mobilité réduite) et réalisé les textes et visuels des panneaux d'information du sanctuaire et du théâtre ; enfin, nous avons réfléchi aux recherches qui pourraient y être poursuivies (prospections géophysiques sur les abords de l'édifice et les circulations antiques entre sanctuaire et théâtre).

**Françoise Dumasy**

Dumasy 2016 : DUMASY F., « La mise en scène des dieux et des hommes dans les théâtres des agglomérations et des sanctuaires des Trois Gaules », In : T. Hufschmid (Red.), *Theaterbauten als Teil*

*monumentaler Heiligtümer in den nordwestlichen Provinzen des Imperium Romanum : Architektur – Organisation – Nutzung*, Internationales Kolloquium in Augusta Raurica, 18-21 September 2013, Forschungen in Augst 50, p. 117-130.

Dumasy et al. 2016 : DUMASY F., LEBRUN L., POIRIER M., « Monumentalisation et mise en valeur de l'espace urbain dans l'agglomération d'Argentomagus (Saint-Marcel, Indre) », In : A. Bouet (dir.), *Monumental ! La monumentalisation des villes de l'Aquitaine et de l'Italie septentrionale durant le Haut-Empire*, 6<sup>ème</sup> colloque Aquitania, Villeneuve-sur-Lot, 10-12 septembre 2015, Aquitania, suppl. 37/2, p. 589-611.

Bazin, Dumasy 2016 : BAZIN A. et L., DUMASY F., *Le prieuré et le bourg de Saint-Marcel (Indre) XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.*, Saint-Marcel.

Gallo-romain

## SAINT-MARCEL

### Les Mersans, bâtiment de commerce 2, Insula C

Au cours de cette deuxième année de fouille programmée sur le bâtiment de commerce situé à l'ouest de la fontaine, nous avons travaillé essentiellement sur les niveaux tardifs.

#### Le bâtiment de commerce

Construit au cours du II<sup>e</sup> s. au cœur de l'agglomération d'*Argentomagus* à l'angle d'un carrefour fréquenté, à proximité immédiate de la fontaine monumentale, ce bâtiment de commerce présente un plan original avec ses longues cellules orientées est-ouest et des portiques sur trois côtés, alors que le quatrième correspond à un mur pignon bâti en bordure de la rue Est-Ouest 1. L'édifice présente au moins deux états. Dans un premier temps, composé de six cellules, il ouvre au nord sur un portique construit le long de la rue Est-Ouest 2 qui semble être un des axes principaux du centre urbain. Par la suite, il est agrandi : le portique nord est fermé et offre un espace couvert supplémentaire (en l'absence de seuils, il apparaît comme une sorte de galerie) et un nouveau portique est construit plus au nord. Il est possible que ce soit à ce moment-là que sont élevés les portiques est et ouest et qu'est mis en place un étage.

#### La rue Est-Ouest 1

Un sondage a été ouvert au sud du cheminement en béton du Parc Archéologique qui recouvre la rue Est-Ouest 1, dans l'axe sud-ouest de la fouille. Il a livré deux niveaux de circulation : une recharge de voirie empierrée contemporaine des niveaux d'occupation du Bas-Empire. Elle présente une orientation nord-sud. Sous cette recharge est apparue la rue Est-Ouest du Haut-Empire comportant, dans l'axe du portique ouest du bâtiment commercial, un aménagement piéton fait de gros blocs insérés dans des cavités circulaires régulièrement espa-

cées. Ces blocs permettaient de traverser la rue Est-Ouest 1 selon un axe nord-sud et de poursuivre vers le nord en empruntant le portique Ouest qui longe la rue Nord-Sud 3 dépourvue de trottoir. Ainsi, se précise l'une des fonctions de ces portiques alignés le long des bâtiments : ils offrent des espaces protégés pour la circulation piétonne. Si un certain nombre de villes italiennes comme Marzabotto, Cosa ou Pompei ont souvent utilisé des alignements de blocs pour traverser les chaussées, il semble que le dispositif piétonnier d'*Argentomagus* soit le premier à être signalé en Gaule. Précisons qu'il a dû sa conservation à l'étalement d'une recharge tardive qui l'a solidement recouvert.

#### Les niveaux tardifs

L'Antiquité tardive est représentée, sur le portique Est arasé, par deux structures de combustion qui pourraient être, selon N. Dieudonné-Glad, des fosses de cémentation. On observe qu'à cette époque, l'emplacement de l'ancien portique n'est plus un espace de circulation mais une aire artisanale à l'écart du trafic, protégée par le mur ouest de la fontaine. À l'emplacement du portique Ouest également arasé, différents niveaux de fréquentation indiquent que la circulation piétonne se maintient. À l'intérieur du bâtiment, la fouille a recueilli de nombreuses traces, ténues mais suggestives, d'activités artisanales tardives ainsi que du petit mobilier métallique, clous de différentes tailles dont des clous militaires, bouton en bronze avec une soudure à l'étain présentant des traces organiques et des restes de creusets. La fouille de ces niveaux tardifs se poursuivra en 2017 qui correspondra à la dernière année d'intervention sur ce bâtiment et sur son environnement urbain.

**Annette Levasseur**

Le site archéologique est localisé dans la commune de Saint Marcel (Indre), à 1,5 km au nord d'Argenton-sur-Creuse, dans la vallée de la Creuse. Bien que des vestiges soient apparus sporadiquement sur l'ensemble du bourg, la plupart d'entre eux se situent, sur le plateau des Mersans, en périphérie immédiate au sud-est de l'agglomération. Ce dernier présente une forme quadrangulaire culminant à 145,00 m NGF d'altitude et dominant de 42 m la rivière de la Creuse, avec trois versants abrupts au sud, à l'est et à l'ouest, formant ainsi des défenses naturelles et laissant la façade nord-est ouverte.

Dans le cadre de la rénovation du musée archéologique du site, d'importants travaux ont été réalisés. Ainsi, une nouvelle sortie doit être aménagée sur la façade est du musée, à l'emplacement de l'actuelle sortie de secours de la crypte archéologique. De plus, dans la future scénographie envisagée, le musée doit être intégré dans un environnement de vestiges découverts sur les côtés est, ouest et sud. Ces travaux sont l'occasion de pouvoir observer et identifier sur une plus large étendue les vestiges en partie mis au jour et fouillés lors des fouilles de sauvetage pour la construction du musée entre 1985 et 1988 sous la direction de Gérard Coulon.

Les fouilles ont permis de mettre en évidence un aménagement très précoce du versant sud du fossé de l'oppidum, avec l'édification d'un mur principal qui suit le tracé du fossé, muni de contreforts, et de murs adjacents, permettant la mise en place d'une plate-forme surplombant le fond du fossé. L'espace qu'ils délimitent forme un caisson comblé d'un épais remblai issu du démantèlement du *murus gallicus*. Cette étape s'opère durant le premier tiers du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (jusqu'à 30 ap. J.-C.). La construction de cette plate-forme a été obser-

vée grâce à une série de carottages, qui a permis de mettre en évidence le profil du fossé et son comblement. L'étude de cet ouvrage a permis de mettre en évidence une occupation précoce du secteur durant la période gallo-romaine, et d'apporter un nouveau regard sur le rempart de l'*oppidum* gaulois.

C'est à la suite de l'édification de la plate-forme qu'est installé un bâtiment, durant le second tiers du I<sup>er</sup> s., voire un peu au-delà (30-70 ap. J.-C.). Celui-ci, situé le long d'un axe de circulation orienté est-ouest qui se poursuit vers l'ouest au niveau du secteur des bassins, est établi sur la partie sud de la plate-forme, laissant ainsi un espace en terrasse sur la moitié nord.

Localisé durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., entre 60 et 100 ap. J.-C., un phénomène d'effondrement est observable sur l'ensemble des maçonneries. Il se traduit par un glissement de la plate-forme, entraînant un affaissement partiel du bâtiment et de la terrasse. Durant la fin du I<sup>er</sup> - premier quart du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., s'ensuivent de nombreuses réfections, sur l'ensemble des édifices, après la consolidation des murs soutenant la plate-forme par de nouveaux contreforts. Le bâtiment voit sa surface réduite au profit de l'axe de circulation, et un nouveau seuil est aménagé entre le bâtiment et la terrasse avec portique.

Avec moins de précision chronologique, c'est durant cette période, entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. que les aménagements situés à l'ouest (mur à arcades, bassins et édifice semi-circulaire) sont édifiés. Il est possible que ces aménagements soient mis en place en même temps que l'édification de la plate-forme à l'est. Rappelons que c'est durant le I<sup>er</sup> s. que les constructions majeures vont



Saint Marcel (Indre) *Argentomagus* : ensemble du secteur est (vue du nord-ouest) avec au premier plan le mur à contreforts (Y. Rabasté, Inrap).

s'opérer sur la ville antique, le schéma urbain, s'il est défini se monumentalise durant cette période.

Plusieurs réfections moins notables sont visibles sur les constructions entre la deuxième moitié du II<sup>e</sup> - début du III<sup>e</sup> s., période principalement marquée par l'installation d'un puisard récoltant les eaux sur la terrasse.



Saint Marcel (Indre) Argentomagus : ensemble des vestiges mis au jour sur le secteur ouest (vue du sud), avec bassin au premier plan et édifice semi-circulaire au fond (Y. Rabasté, Inrap).

tué d'éléments de service à vin, ont permis d'identifier un four de recyclage des alliages métalliques. Si aucun lien réel ne peut être vérifié avec la *fabrica armorum omnium* d'Argentomagus, il n'en demeure pas moins que cette structure de combustion est en fonction durant l'Antiquité tardive, période durant laquelle Argentomagus accueille la fabrique d'armes.

Dès le IV<sup>e</sup> s., le site est abandonné et une récupération des matériaux s'opère. Ce phénomène est observable sur les vestiges situés à l'ouest, bien que les données chronologiques soient encore en cours d'étude.

Enfin, au-delà du IV<sup>e</sup> s., bien que cette datation soit difficile à affiner, le site est nivelé et des remblais de terre recouvrent le terrain. C'est aussi après cette période, sans plus de précision que plusieurs fosses pierriers sont implantées. Pour ces structures, que l'on retrouve sporadiquement sur le plateau des Mersans, le mobilier céramique reste très énigmatique, car si le corpus est important aucun type au-delà du III<sup>e</sup> s. ou de la période médiévale n'a pourtant été décelé. Il s'agit de grandes fosses d'explorations anciennes ou alors de fosses servant à enfouir les pierres qui ressortaient lors des labours comme cela existe encore dans certaines régions agri-

De la fin du III<sup>e</sup> – début du IV<sup>e</sup> s., le statut du bâtiment change, passant de l'habitat à une construction dédiée à l'artisanat. En effet, l'espace ouvert au fond du fossé est comblé, pour des questions de sécurité compte tenu de la fragilité de la plate-forme. La cave semble abandonnée puis comblée, et une grande structure excavée est aménagée sur la terrasse. L'étude de cette dernière et la découverte d'un dépôt en alliage cuivreux, consti-

coles. Elles témoignent d'une activité sur le plateau postérieure à l'abandon général du site.

Les dernières traces anthropiques relevées sur l'emprise des secteurs situés sur le fossé de l'oppidum se caractérisent par ce qui a été nommé ici « les stigmates des fouilles anciennes ». Il s'agit de toutes les excavations en lien avec les investigations réalisées au préalable de la construction du musée dans les années 1980 ou encore plus anciennes, mais dont il ne reste aucune trace écrite

Au terme de ces quatre années d'investigations, il a donc été possible de revenir sur un ensemble monumental qui n'avait plus été étudié depuis les fouilles réalisées en amont de la construction du musée. S'il est indéniable que cet ensemble de constructions situées dans le fossé de l'oppidum soit monumental, il n'en demeure pas moins qu'à toute interprétation religieuse ou culturelle, il pourrait surtout s'expliquer par une volonté de réaliser un aménagement pratique pour occuper et franchir le fossé de l'oppidum. Ce dernier est imposant et crée un vide important entre le sud historique avec l'oppidum et le nord de la ville antique, extension gallo-romaine.

Yoann Rabasté



Saint Marcel (Indre) *Argentomagus* : dépôt dans son contexte de découverte (cliché Y. Rabasté, Inrap) et les différents éléments le composant (C. Van Lynden, ASSAAM).

Moyen Âge

## VALENÇAY Tour nord-ouest et aile nord du château

Époque moderne

Le château de Valençay est un des premiers lieux patrimoniaux du département de l'Indre, fortement marqué par un ensemble architectural de qualité couvrant les XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. avec un parc et des jardins. Le site possède une forte valeur historique à cause de la présence de Maurice Talleyrand-Périgord, propriétaire du site pendant trente ans.

Les travaux de restauration et de consolidation des élévations du château n'ont pas fait l'objet d'un suivi archéologique. Un diagnostic a été réalisé en 2013 dans une salle voûtée médiévale sous la cour d'Honneur et un autre a été prescrit sur deux cavités souterraines au pied de la tour nord-ouest. Malgré les problèmes de pollution et d'inondation de ces espaces, les observations archéologiques ont permis d'établir la présence d'une salle voû-

tée avec un passage, reliée à la tour par un caniveau maçonné. L'ensemble devait faire partie du système des latrines et de l'évacuation des eaux des cuisines de la construction du XVI<sup>e</sup> s. La salle voûtée jouait sans doute le rôle de puisard. Le caniveau maçonné est constitué de deux parements en petit appareil avec un sol et un couvrement composés de dalles de calcaire. Le conduit d'origine présente une largeur de 0,50 m. Au pied de la tour, il a été repris au cours du XIX<sup>e</sup> s. pour l'évacuation des eaux sales et des eaux pluviales de la tour et d'une partie de l'aile nord. La maçonnerie d'origine fut remplacée par une chambre voûtée plus importante réalisée en brique et ciment. Néanmoins, la partie distale du caniveau du XVI<sup>e</sup> s. était conservée.

Simon Bryant

